VOXALY
UNE FILIALE DE DOCAPOSTE



Elections professionnelles 2026 du Ministère de l'intérieur

GUIDE DE VOTE ELECTEUR

SOMMAIRE



01 – Calendrier parcours électeur

P.03

02 – Connexion à l'espace personnel – Portail B1

P.05

03 – Mon Espace personnel – Portail B1

P.11

04 – Espace de vote – Portail B2

P.16

* Authentification – code de vote P.17

* Choix candidatures et voteP.21

* Accusés de réception P.23

01

Calendrier parcours électeur



Parcours de vote – élections de décembre 2026

Ouverture du portail électeur le 3 novembre

https://electionspro2026.interieur.gouv.fr

Création d'un espace personnel sur le portail électeur

- A partir du **3 novembre :**

Consultation des listes des scrutins où voter

- A partir du **18 novembre :**

Consultation des listes de candidatures et professions de foi

Notification ENSAP sur adresse électronique de contact

https://ensap.gouv.fr

Connexion à l'ENSAP dès le 19 novembre

Récupération de son code de vote pour les scrutins du Ministère de l'Intérieur

Ouverture du portail de vote le 3 décembre à 9h00

VOTE du 3 décembre 9h00 au 10 décembre à 17h00

02

Connexion à l’espace personnel - Portail B1



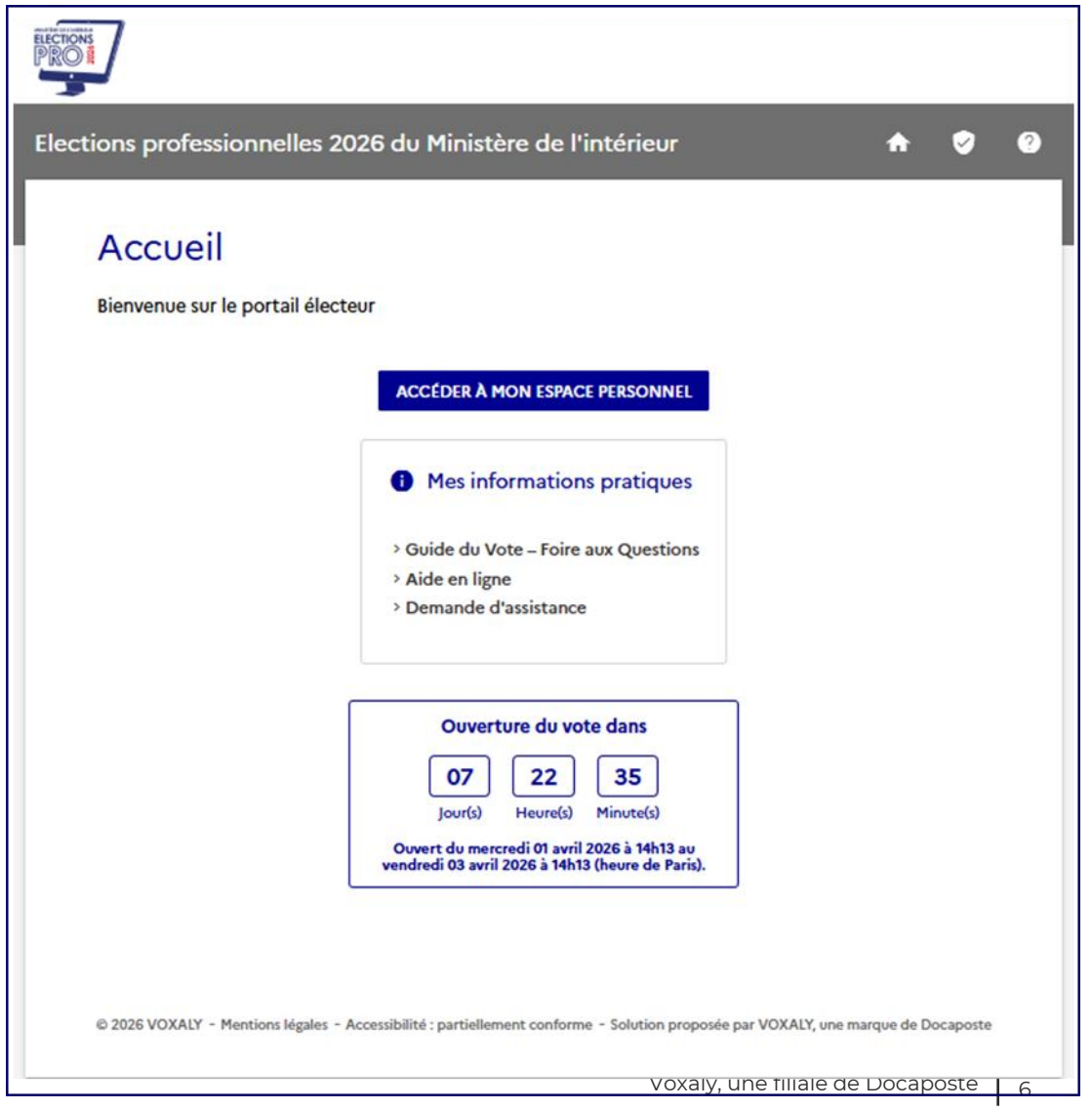
Parcours de vote

PARCOURS DE VOTE : Accès à l'espace personnel B1 :
Option 1 : Compte non personnalisé

L'électeur est informé en amont par e-mail de l'ouverture du portail

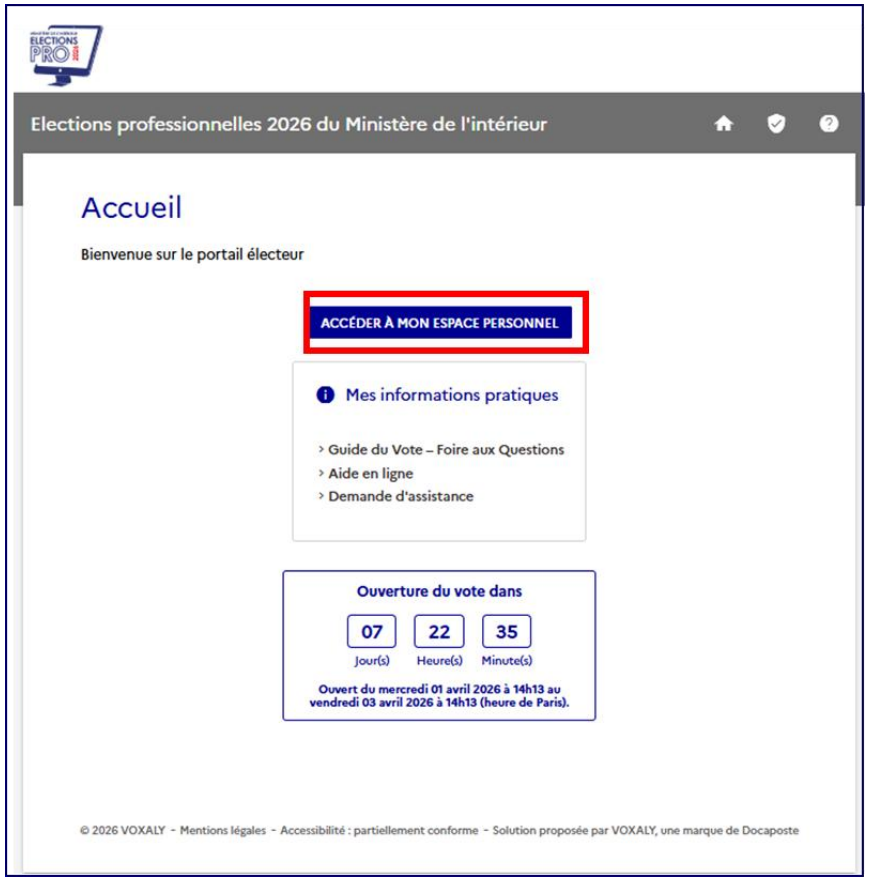
Il pourra copier-coller l'URL (présent ci-dessous) pour accéder au portail Electeur, sur son navigateur.

https://electionspro2026.interieur.gouv.fr

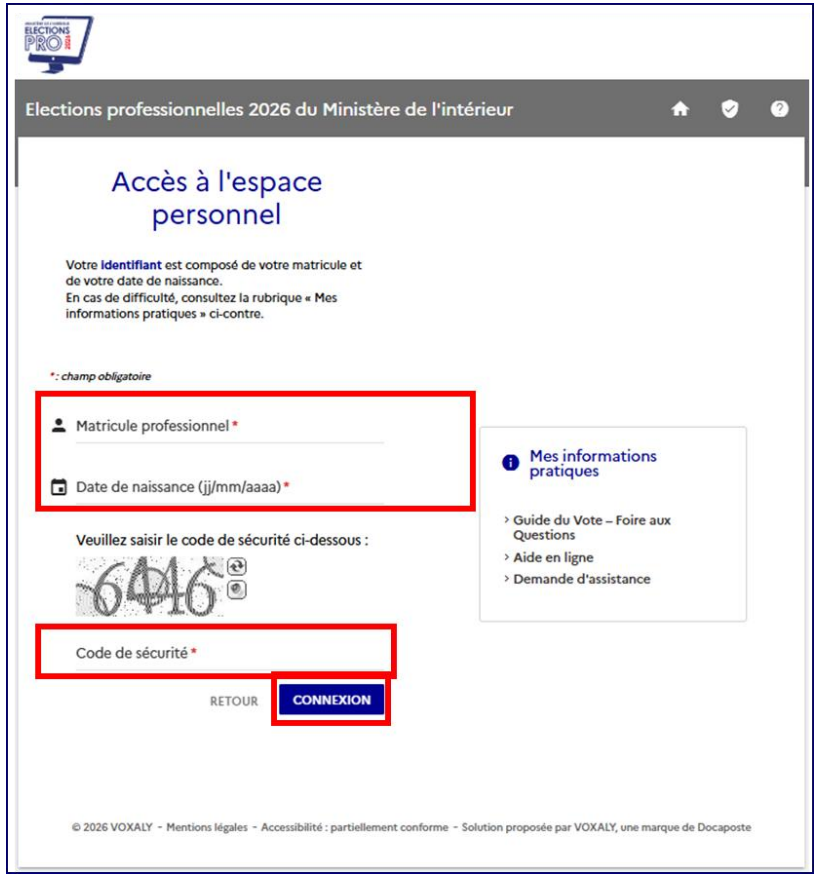


Parcours de vote

PARCOURS DE VOTE : Accès à l'espace personnel B1 : Option 1 : Compte non personnalisé



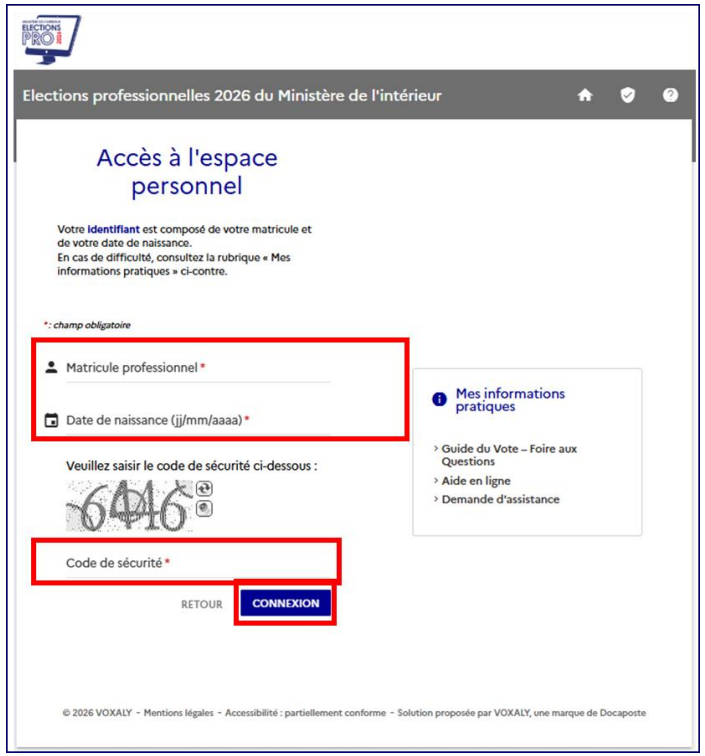
1. Cliquez sur le bouton « **Accéder à mon espace personnel** »

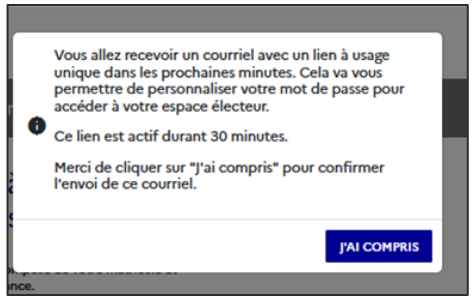


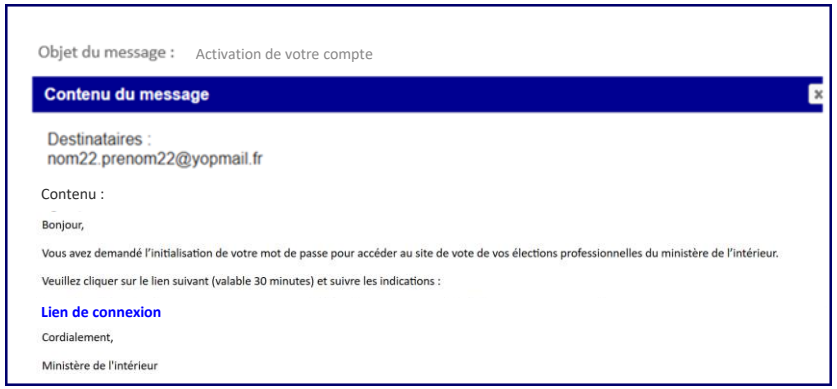
2. Renseignez votre « **matricule** » et votre « **Date de naissance** »
3. Saisissez le « **code de sécurité** » et cliquez sur « **Connexion** »

Parcours de vote

PARCOURS DE VOTE : Accès à l'espace personnel B1 : Option 1 : Compte non personnalisé







Compte électeur non activé

Affichage d'un message informatif à l'électeur.

Envoi d'un e-mail avec lien à usage unique (OTL) à l'électeur.

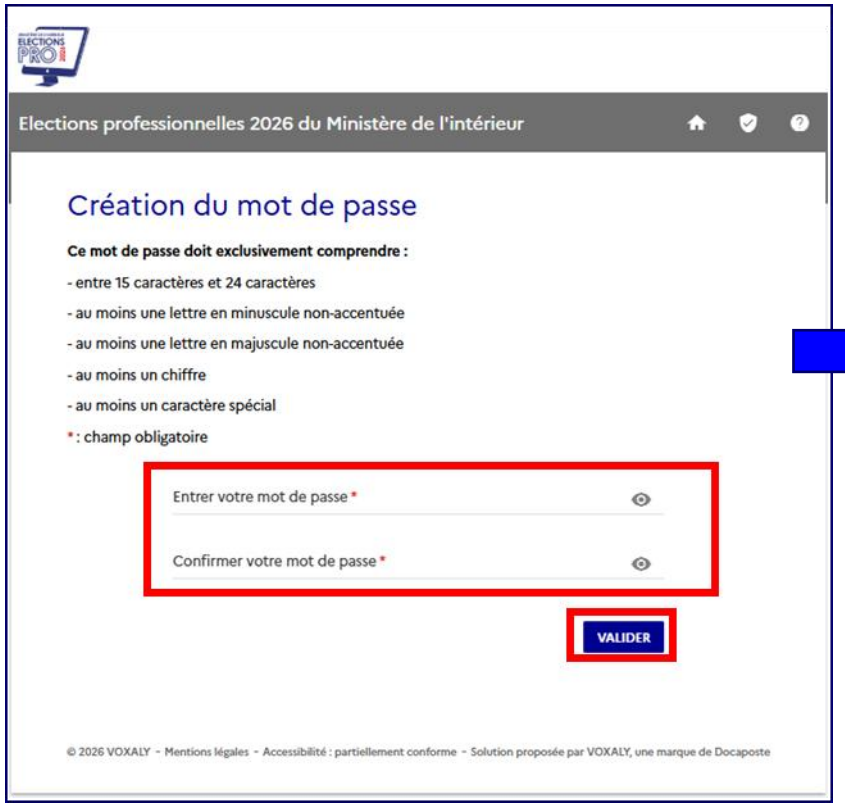
A la première connexion, après avoir saisi votre matricule et votre date de naissance, vous recevrez un email contenant un lien à usage unique (OTL) vous permettant de personnaliser votre mot de passe

Parcours de vote

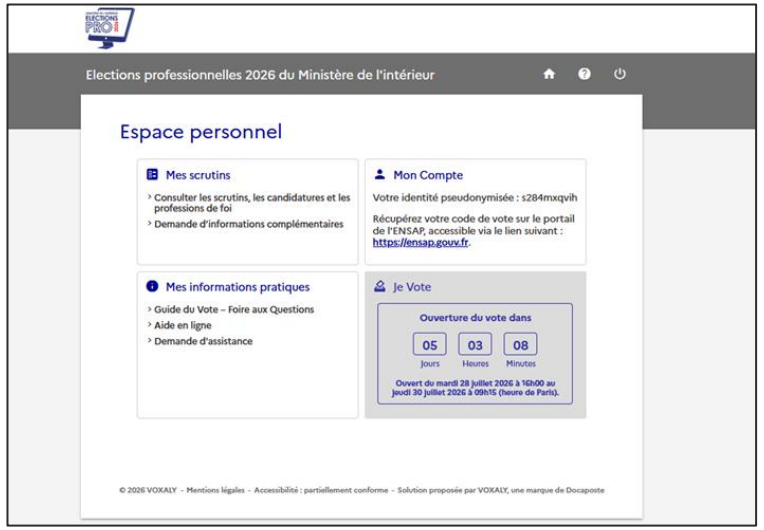
PARCOURS DE VOTE : Accès à l'espace personnel B1 : Option 1 : Compte non personnalisé



1. Cliquez sur le lien présent dans le courriel, pour accéder à un **écran de personnalisation de votre mot de passe personnel**



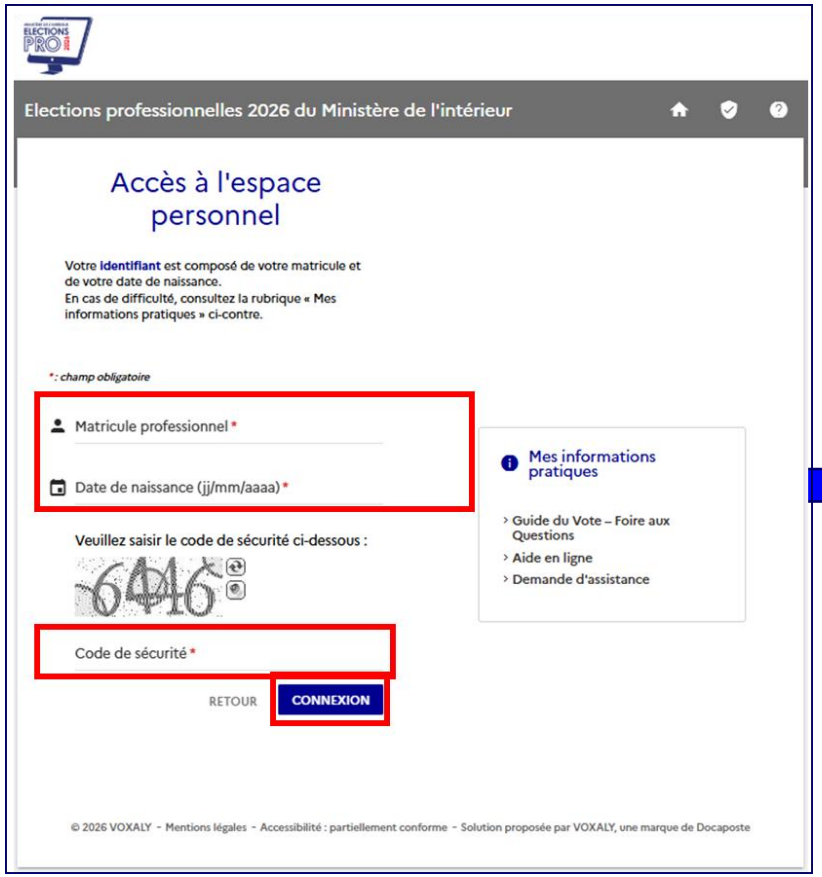
2. **Personnalisez votre mot de passe** d'accès à votre espace personnel



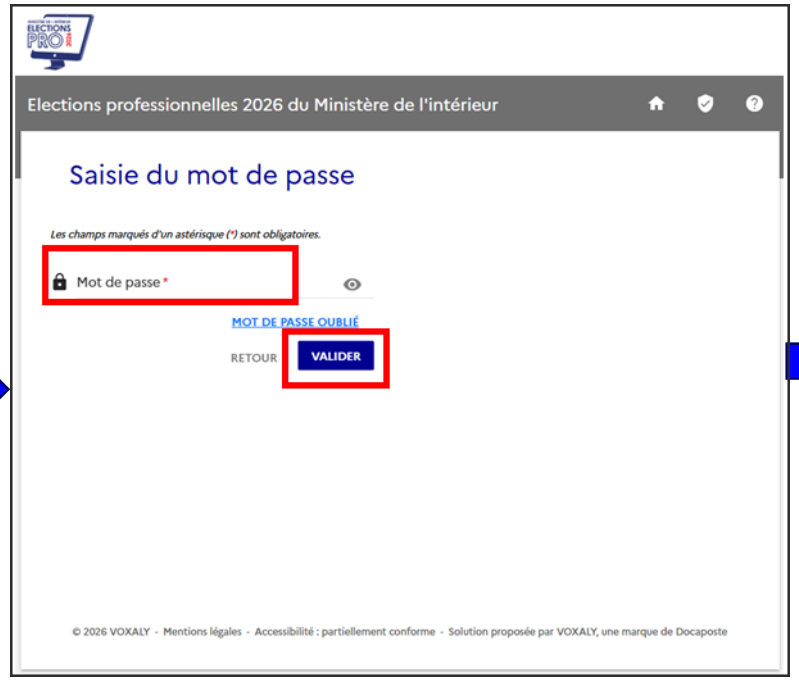
3. Une fois votre mot de passe créé, **vous accédez à l'écran d'accueil de votre espace personnel B1**

Parcours de vote

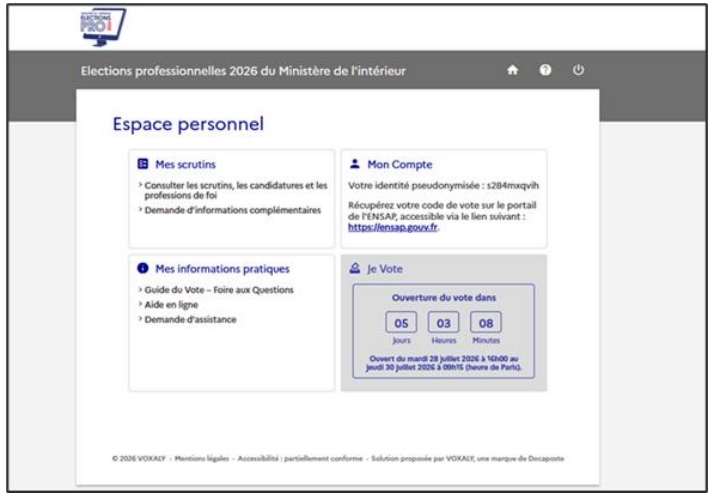
PARCOURS DE VOTE : Accès à l'espace personnel B1 : Option 2 : Compte déjà personnalisé



1. Renseignez votre « **matricule** », votre « **Date de naissance** » puis saisissez le « **code de sécurité** » et cliquez sur « **Connexion** »



2. **Renseignez votre mot de passe** personnalisé et cliquez sur « **Valider** »



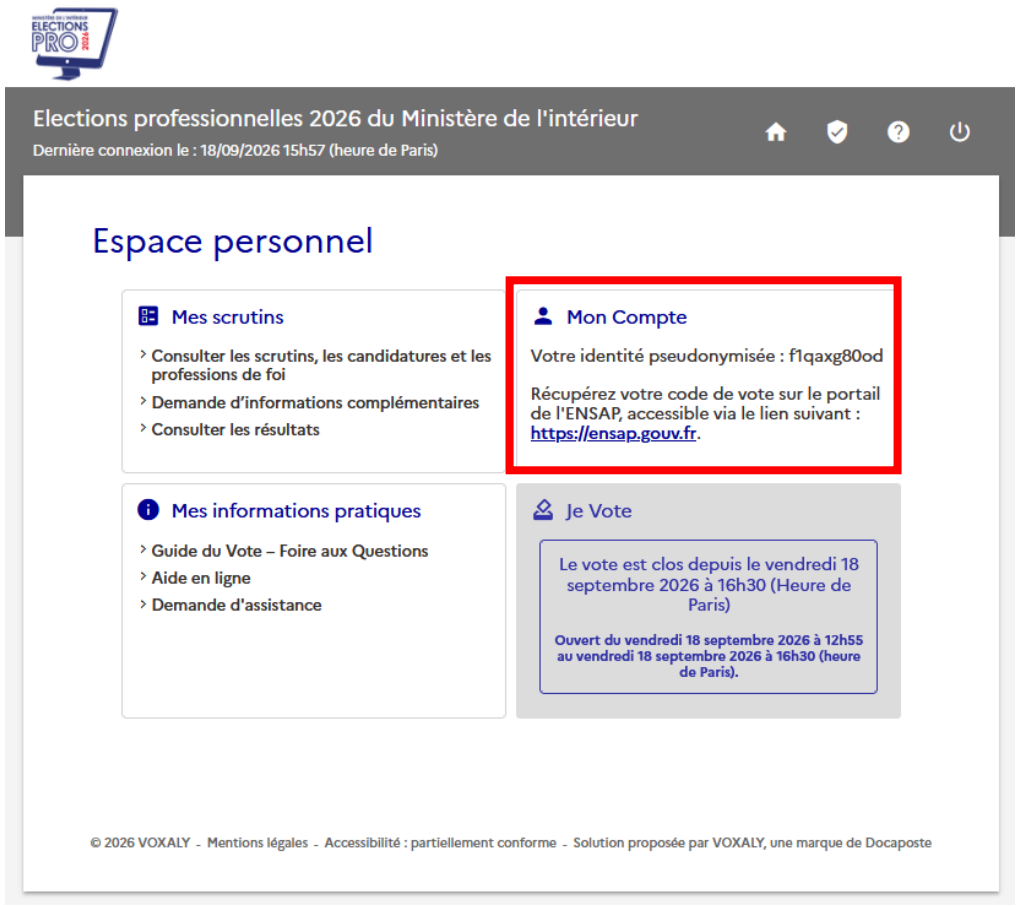
2. Accédez à l'écran d'accueil de **votre espace personnel B1**

03

Mon Espace personnel - Portail B1



Espace personnel – B1

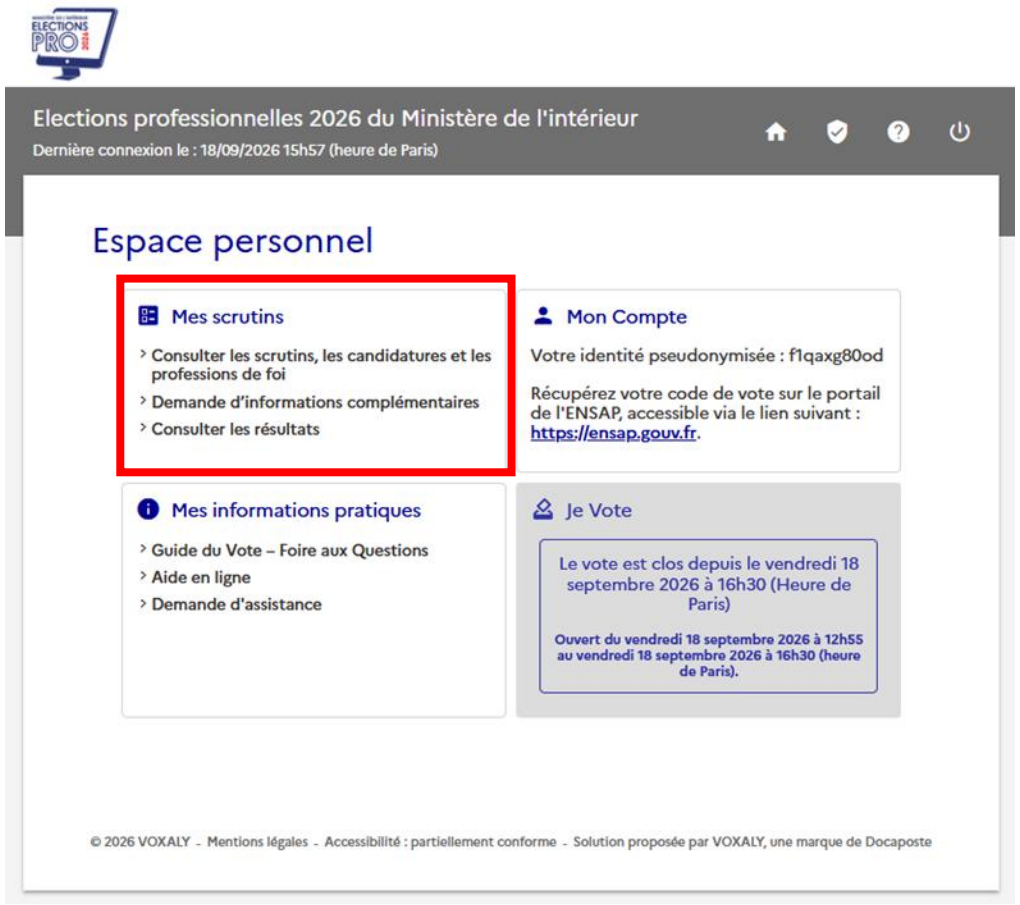


Rubrique « Mon compte »

Pour garantir l'anonymat de l'électeur, aucune donnée personnelle n'est disponible sur le site de vote.

Afin de pouvoir s'identifier auprès de leurs Gestionnaires RH, les électeurs pourront communiquer leur « identité pseudonymisée »

Espace personnel – B1



Rubrique « Espcace personnel »

L'électeur aura accès :

- A la présentation du ou des scrutins auxquels il est inscrit dès le 3 novembre 2026
- Aux listes de candidatures présentées ainsi qu'aux professions de foi associées à chaque liste à partir du 18 novembre 2026
- Aux candidats de la liste dans le cas d'un vote de liste

Espace personnel – B1



Consultation des scrutins et des candidatures :

Sur cet écran, vous pouvez consulter les scrutins sur lesquels vous êtes inscrit.
En cas d'erreur concernant vos scrutins, vous devez contacter sans délai votre gestionnaire RH de proximité

En cliquant sur « consulter la liste des candidatures », vous accédez au détail des candidatures déposées sur le scrutin concerné.

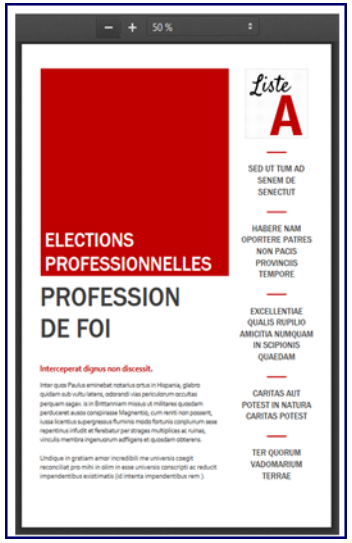
Espace personnel – B1

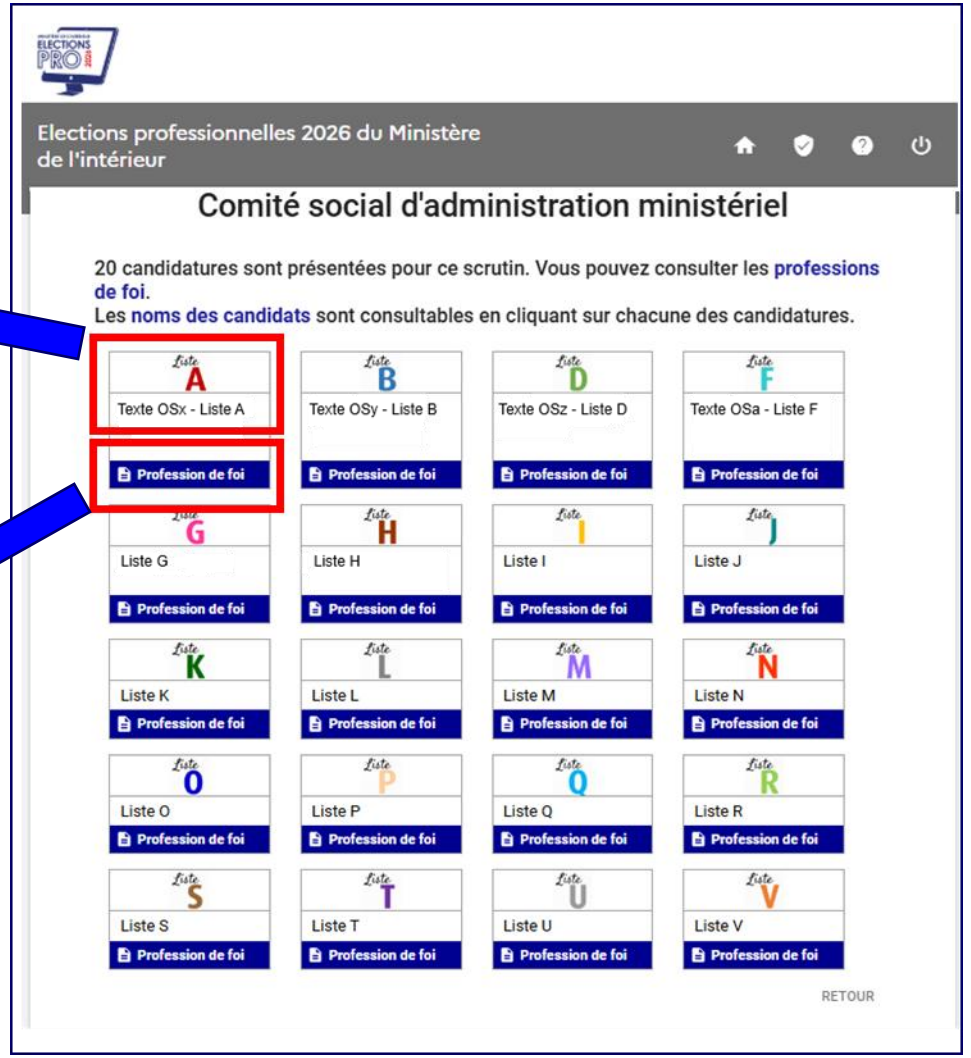
Consultation des candidatures

En cliquant sur le logo ou le nom de la liste, vous accédez à la liste des candidats de la liste (si vote de liste).

En cliquant sur « Profession de foi », vous accédez à la profession de foi déposée par la liste.







04

Espace de vote - Portail B2



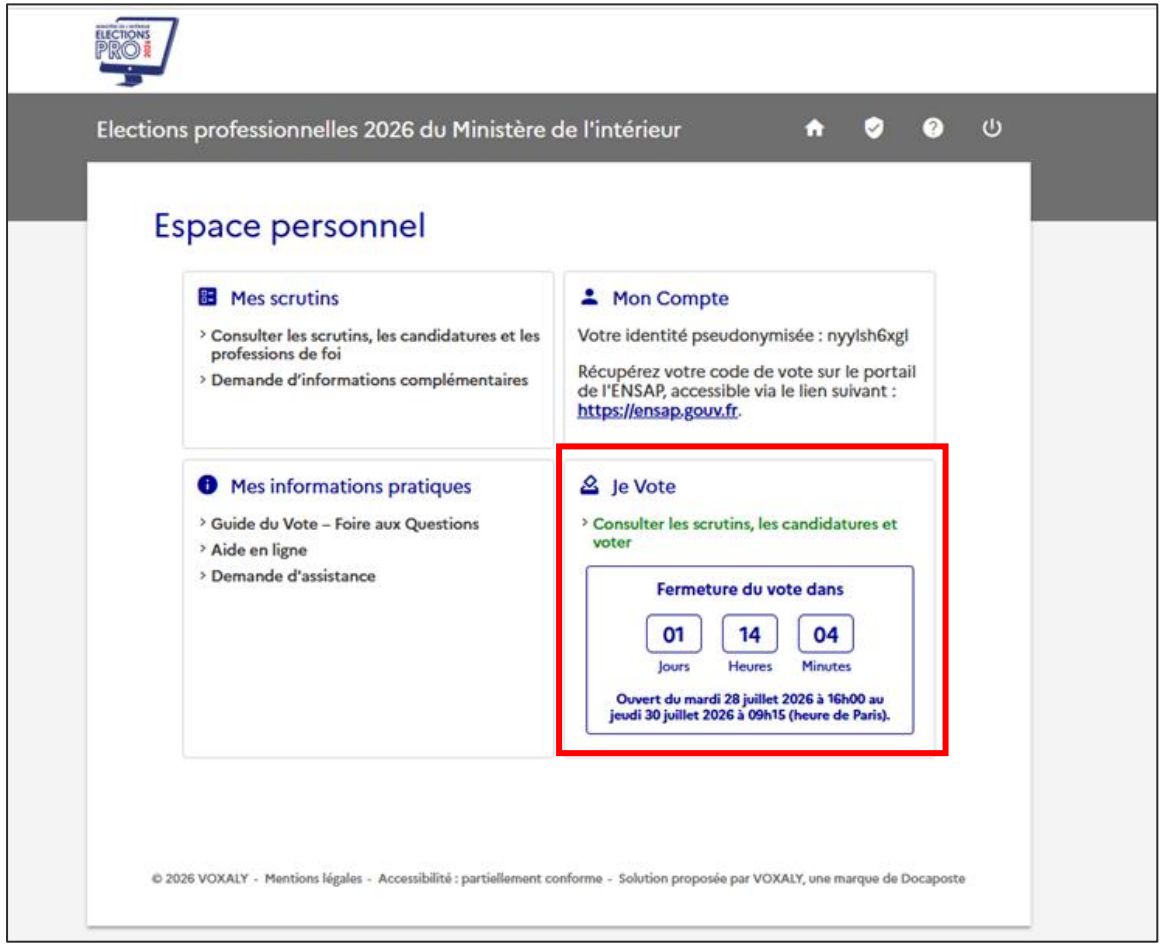
04a

Espace de vote - Portail B2

Authentification – Code de vote



Accès au Portail B2



Ouverture du vote : Accès au Portail de vote (B2)

Une fois le vote ouvert, la vignette « JE VOTE » sera accessible et vous permettra d'accéder à l'espace de vote en cliquant sur le lien « consulter les scrutins, les candidatures et voter ».

IMPORTANT : Pour pouvoir vous authentifier au portail de vote, vous aurez besoin de saisir votre code de vote disponible sur votre compte ENSAP.

PROCESSUS D'ENVOI ET DE RECUPERATION DES CODES DE VOTE

La mise à disposition de la carte électorale dans le compte de l'usager entraîne

- l'envoi d'un mail de notification à l'adresse électronique principale inscrite dans le Profil de son compte ENSAP

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

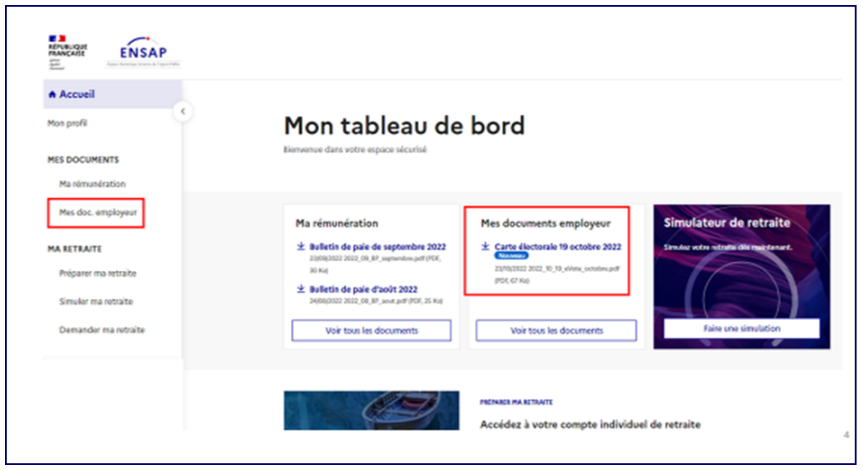
votre carte d'électeur - élections professionnelles

Madame Denise [redacted],

Votre carte électorale vous permettant de voter aux élections professionnelles est disponible dans votre espace sécurisé. Nous vous invitons à la consulter.

Nous vous remercions de votre confiance.

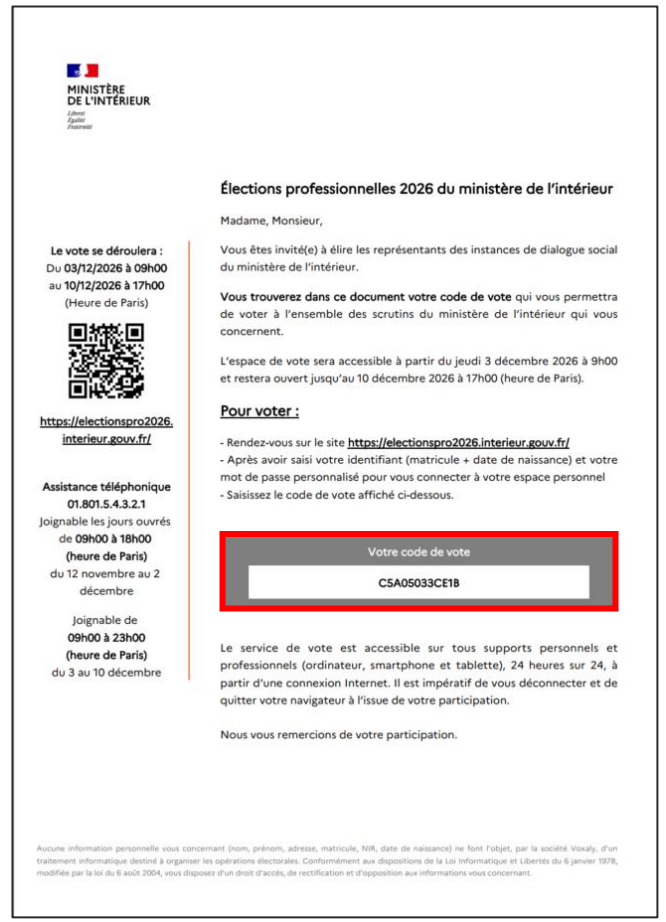
La Direction générale des Finances publiques



1. Une fois votre notice de vote contenant votre code de vote déposée dans l'ENSAP, **vous recevrez une notification de l'ENSAP sur votre adresse mail de contact**

2. Accédez à votre compte ENSAP https://ensap.gouv.fr

et rendez-vous dans la rubrique « mes documents employeurs »



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Élections professionnelles 2026 du ministère de l'intérieur

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à élire les représentants des instances de dialogue social du ministère de l'intérieur.

Vous trouverez dans ce document votre code de vote qui vous permettra de voter à l'ensemble des scrutins du ministère de l'intérieur qui vous concernent.

L'espace de vote sera accessible à partir du jeudi 3 décembre 2026 à 9h00 et restera ouvert jusqu'au 10 décembre 2026 à 17h00 (heure de Paris).

Le vote se déroulera :
Du **03/12/2026 à 09h00**
au **10/12/2026 à 17h00**
(Heure de Paris)

https://electionspro2026.interieur.gouv.fr/

Assistance téléphonique
01.801.5.4.3.2.1
Joignable les jours ouvrés
de **09h00 à 18h00**
(heure de Paris)
du 12 novembre au 2 décembre

Joignable de
09h00 à 23h00
(heure de Paris)
du 3 au 10 décembre

Pour voter :

- Rendez-vous sur le site https://electionspro2026.interieur.gouv.fr/
- Après avoir saisi votre identifiant (matricule + date de naissance) et votre mot de passe personnalisé pour vous connecter à votre espace personnel
- Saisissez le code de vote affiché ci-dessous.

Votre code de vote
C5A05033CE1B

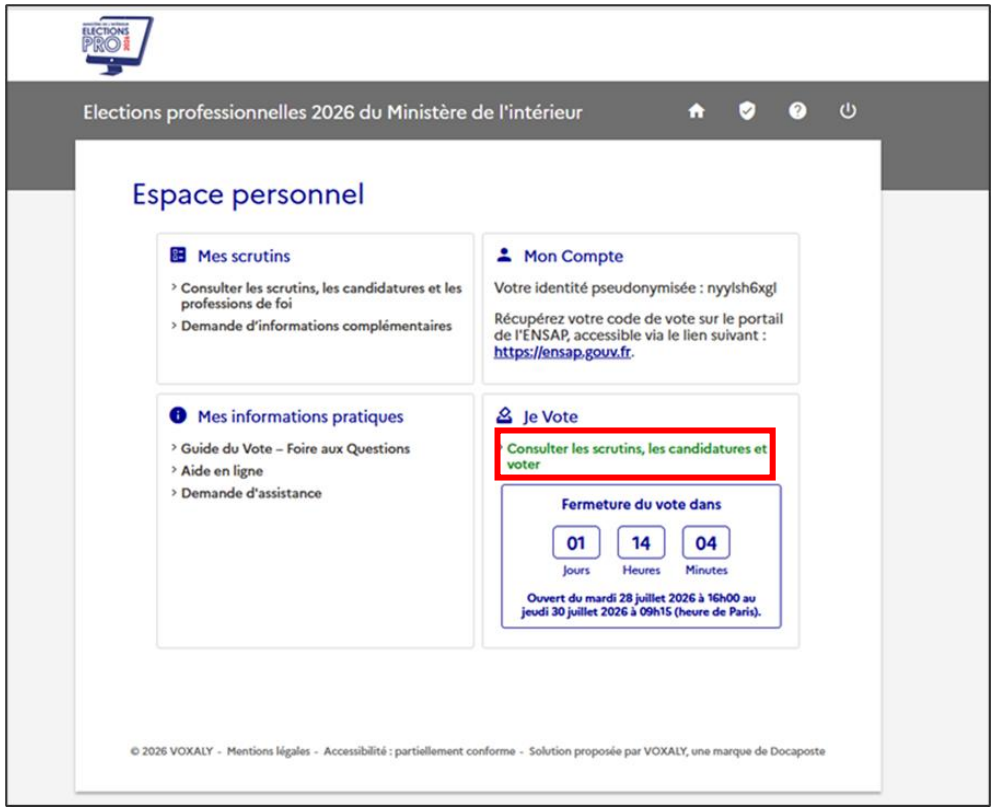
Le service de vote est accessible sur tous supports personnels et professionnels (ordinateur, smartphone et tablette), 24 heures sur 24, à partir d'une connexion Internet. Il est impératif de vous déconnecter et de quitter votre navigateur à l'issue de votre participation.

Nous vous remercions de votre participation.

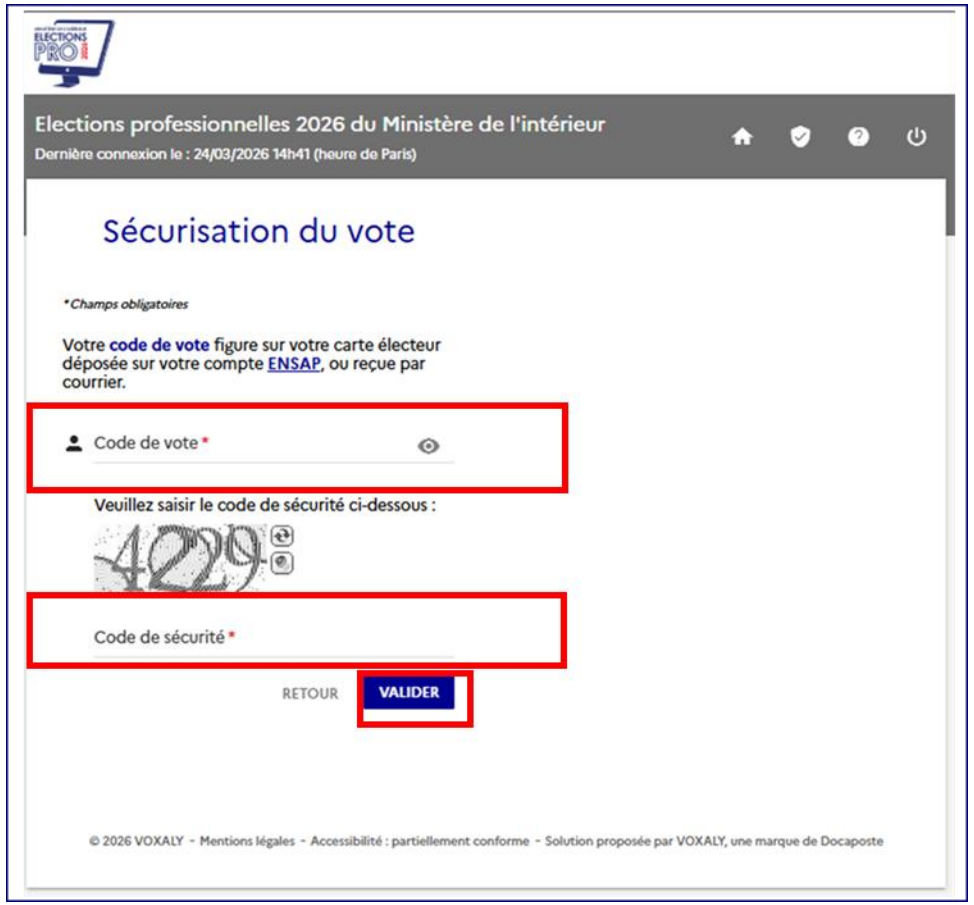
Aucune information personnelle vous concernant (nom, prénom, adresse, matricule, NIR, date de naissance) ne font l'objet, par la société Voxaly, d'un traitement informatique destiné à organiser les opérations électorales. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

3. Téléchargez votre notice de vote contenant votre code de vote personnel.

Espace de vote – Portail B2



1. Cliquez sur le lien « consulter les scrutins, les candidatures et voter ».



2. Saisissez votre code de vote puis le code de sécurité et cliquez sur « VALIDER »

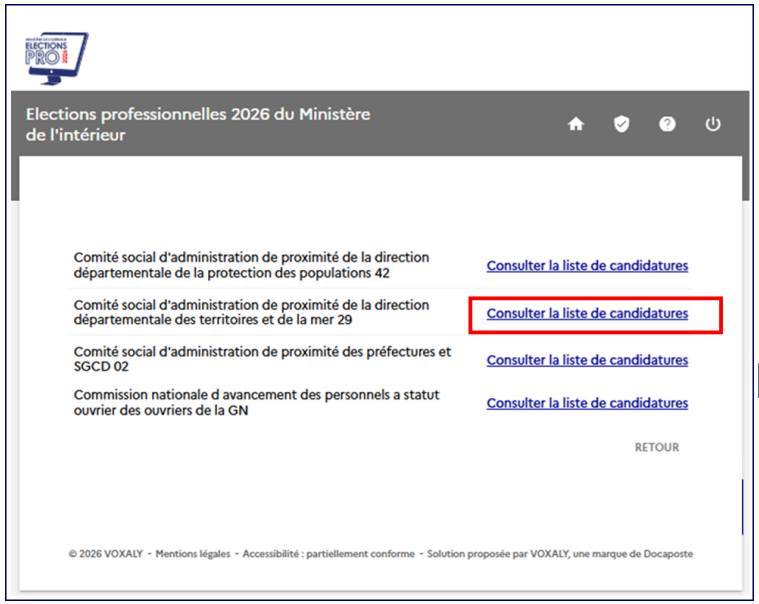
04b

Espace de vote - Portail B2

Choix de la liste de candidature et vote



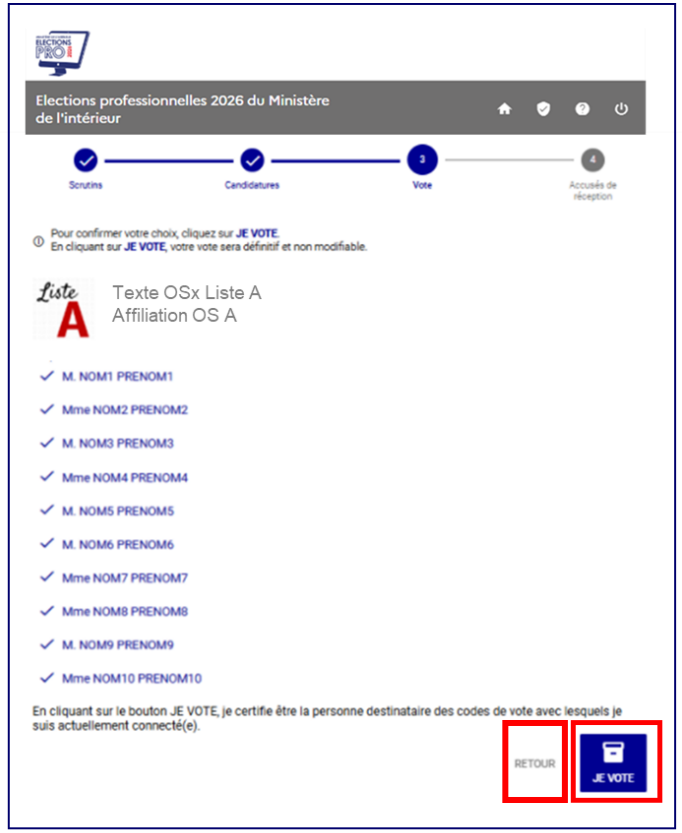
Espace de vote – Portail B2



1. Accédez aux scrutins sur lesquels vous êtes inscrits et cliquez sur « consultez la liste des candidatures ».

2. Consultez l'ensemble des listes présentées à l'écran, sélectionnez une liste afin de visualiser les candidats de cette liste puis cliquez sur « CONFIRMER ».





3. Cliquez sur le bouton « Retour » si vous souhaitez consulter d'autres listes ou cliquez sur le bouton « JE VOTE » pour valider votre vote.

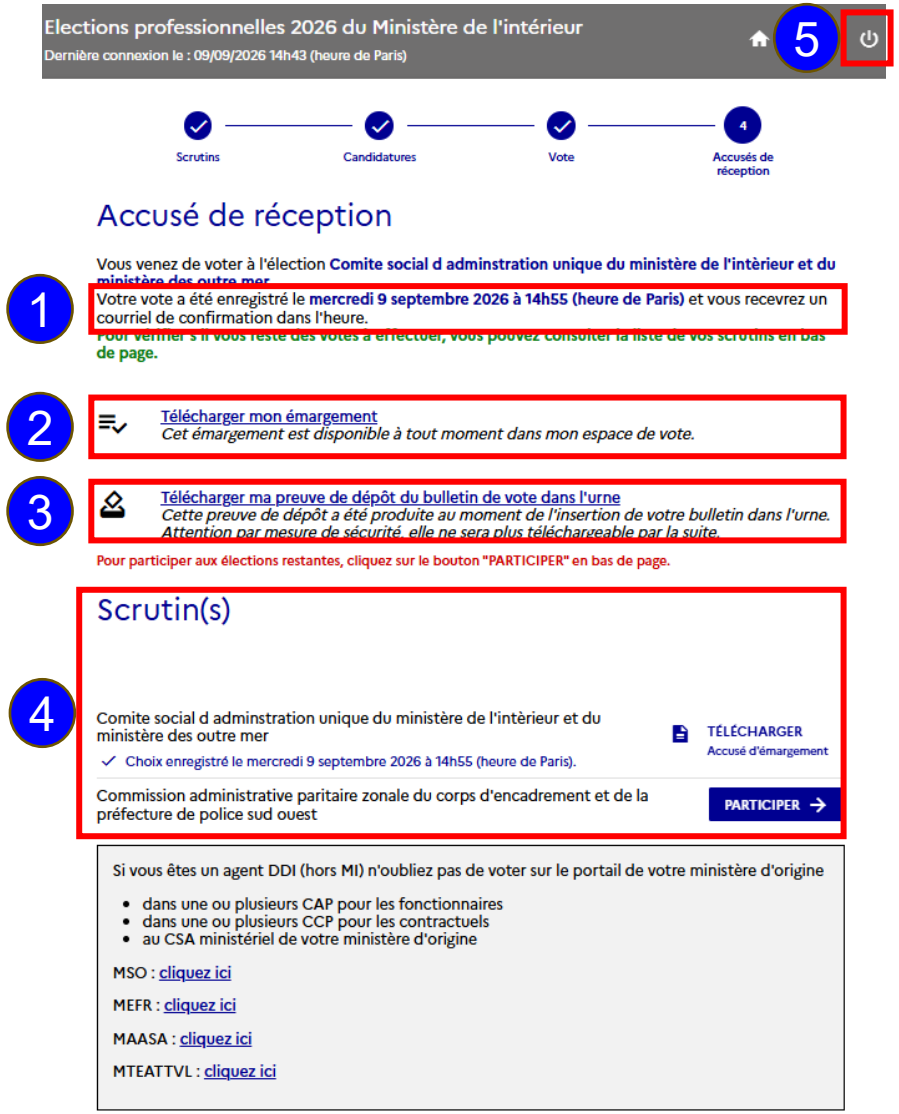
04c

Espace de vote - Portail B2

Accusés de réception



Espace de vote – Portail B2



Une fois votre vote validé, vous accédez à l'écran d'accusé de réception indiquant les informations suivantes :

1. L'horodatage du vote que vous venez d'effectuer sur le scrutin concerné.

2. Le lien pour télécharger votre Accusé d'émargement au format .pdf
   - Cet accusé d'émargement est téléchargeable à tout moment depuis votre espace de vote jusqu'à la clôture du scrutin
   - A noter : après avoir voté, vous recevrez également par email dans l'heure, un accusé de vote.

3. Le lien pour télécharger votre Preuve de dépôt du bulletin de vote dans l'urne
   - Cette preuve de dépôt de bulletin dans l'urne n'est téléchargeable que depuis cet écran. Il n'est pas possible de le télécharger ultérieurement.

4. La liste des scrutins pour lesquels il vous reste des votes à effectuer
   - En cliquant sur le bouton PARTICIPER, vous accédez directement aux listes déposées sur le scrutin. Vous n'avez pas besoin de vous reconnecter pour effectuer vos votes.

5. Bouton de déconnexion. Une fois l'ensemble de vos votes effectués, cliquez sur ce bouton pour fermer votre session et vous déconnecter du parcours de vote.